

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2025/048-1

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....  
**EXTRAIT**

**Du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
-----

**Arrondissement de  
BESANCON**

Séance du 15/07/2025

**Canton de Besançon 1**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BAULIEU 1<sup>er</sup> adjoint qui supplée M. le Maire empêché pour cette session, en session ordinaire.

**Nota – le 1<sup>er</sup> adjoint certifie  
que la convocation a été faite  
le 09/07/2025 et que le nombre  
des membres en exercice est  
de dix-neuf.**

Présents : 12 jusqu'au point 2 – 13 à partir du point 3  
Mmes GILLET, SIMON BOUVRET, PRALON (à partir  
du point 3), SANDER, LECLERC, TANNIERES ;  
MM. BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, COUDRY,  
DUMORTIER, PONS, LAPOUGE.

Procurations de vote : 4

Emile BOURGEOIS donne pouvoir à Francis HENRIOT,  
Martine DELESSARD donne pouvoir à Françoise  
GILLET, Jean-Pierre LORY donne pouvoir à Patrice  
MOUTON, Cécile DUBOIS donne pouvoir à Sébastien  
COUDRY,

Absents excusés: 2

Thomas HOUSSIN  
Catherine BORRINI

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des  
communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a  
été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**RENOVATION DU SOL DU GYMNASSE**

**Rapporteur : Patrice MOUTON**

Dans le cadre de la rénovation des infrastructures sportives, la commune de FRANOIS a  
décidé d'engager un programme de travaux de rénovation du sol du gymnase.

L'objectif de ces travaux est la rénovation du sol du gymnase comprenant :

- Enlèvement du revêtement existant
- Pose d'un Taraflex Sporisol : trame isolante compacte de 1.5mm d'épaisseur environ
- Pose d'un TARAFLEX® EVOLUTION BI COLORATION + 6M HAND d'une épaisseur de 7.5 mm

Publié le 1er août 2025

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 025-212502587-20250715-2025057-DE

Berger  
Levrault

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 86 476,00€ HT soit 103 771,20€ TTC

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de la Préfecture du Doubs dans le cadre de la DETR, des fédérations de handball et de badminton et de l'Agence Nationale du Sport (ANS) afin de financer une partie des travaux.

Le plan de financement prévisionnel se présente donc de la façon suivante :

- ✓ DETR : 17 295,00 € H.T.
- ✓ Autofinancement : 69 181,00 € H.T.

Soit un montant total de travaux de 86 476,00 € H.T.

Il est proposé aux conseillers municipaux de valider ce projet, et d'autoriser monsieur le Maire à solliciter des subventions sur la base coût prévisionnel des travaux, de demander l'autorisation de démarrer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de la subvention.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, par 0 voix contre et par 0 abstentions des membres présents et représentés,*

- *donne son accord au projet de rénovation du sol du gymnase*
- *s'engage à réaliser et financer l'opération*
- *autorise monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des différentes structures*
- *autorise monsieur le Maire à demander l'autorisation de démarrer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de la subvention*

**Fait et délibéré, le 15 juillet 2025**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,**

**Jean-Louis BAULIEU.  
Pour le Maire empêché**

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of François, Doubs. The stamp contains the text 'MAIRE DE FRANÇOIS' at the top and '25 (Doubs)' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Baulieu'.